

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



L'appli carte Vitale est disponible en Isère !

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'appli carte Vitale est désormais disponible en Isère ! Vos patients pourront vous présenter leur carte Vitale directement depuis leur smartphone.

Cette appli vient en complément de la carte Vitale physique qui continue d'exister et assure les mêmes fonctions.

Ses avantages ?

- Facilement accessible : plus de chances que vos patients aient leur carte Vitale avec leur smartphone, facilitant ainsi la télétransmission sécurisée et garantissant le paiement.
- Fiabilisation des feuilles de soins : accès systématique au service de droits ADRI en temps réel, réduisant le risque d'erreurs et de rejets de factures.

A noter que l'appli bénéficie d'une sécurité renforcée via un code secret à chaque connexion.

Fonctionnalités complémentaires à venir :

- Intégration des données des assurances maladie complémentaires (attestation papier et carte mutuelle non nécessaires).
- Délégation des usages de la carte à une personne de confiance pour un temps déterminé (par exemple, les grands-parents qui gardent les enfants).

Pour activer cette fonctionnalité et vous procurer le lecteur afin de lire l'appli carte Vitale sur

smartphone, rapprochez-vous de votre éditeur de logiciel de facturation.

Les Délégués Numériques en Santé de l'Isère restent à votre disposition pour toute question sur l'appli carte Vitale :

DNS.cpam-isere@assurance-maladie.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)